



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### « *Drogues illicites et risques professionnels* » 1<sup>er</sup> forum préparatoire aux Etats généraux

*Pays de la Loire et Nord-Pas-de-Calais*  
*Angers*  
*2 juillet 2009*

La consommation de produits stupéfiants en entreprises est un phénomène actuellement difficile à évaluer et à appréhender.

La connaissance du phénomène et de ses effets constitue le fondement de la démarche de prévention des risques en entreprise, cœur de la lutte contre les accidents du travail et l'absentéisme.

La mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT) avec le ministère du travail a décidé, dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies d'organiser des états généraux des conduites addictives en milieu professionnel. Cette manifestation s'adresse aux entreprises, aux partenaires sociaux, aux représentants des ministères concernés et aux médecins.

Ces états généraux sont organisés en deux temps :

- Dès 2009, deux forums régionaux : le premier le 2 juillet à Angers. Il est organisé par la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) des Pays de la Loire en partenariat avec la DRTEFP du Nord Pas-de-Calais (préprogramme joint). Le second à Bordeaux, programmé par la direction régionale de l'entreprise, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) d'Aquitaine, pour le second semestre.
- En 2010, des états généraux seront organisés à Paris et s'appuieront sur les conclusions des forums régionaux.

Afin que le public soit associé aussi largement que possible aux réflexions une « boîte à idées » est ouverte sur le site [www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr) afin que chacun puisse laisser des observations sur son expérience concernant les conduites addictives et le milieu professionnel.

## La connaissance du phénomène

Le développement de la connaissance du phénomène est nécessaire. En effet, à ce jour aucune étude n'a véritablement été conduite sur le milieu professionnel. Le baromètre santé 2005 montre qu'en population générale, la consommation de cannabis tend à augmenter. Entre 2000 et 2005, l'expérimentation du cannabis a connu une hausse de 24,9% à 30,6% parmi les 15-64 ans. Il montre aussi que, si l'usage des autres produits illicites reste marginal, celui de la cocaïne (moins de 3% des 15-64 ans déclarent avoir déjà consommé) varie fortement selon le milieu socioéconomique.

Les états généraux sont donc l'occasion de lancer une étude pour obtenir des données précises sur le milieu de travail. Les premières données recueillies indiquent que l'entrée dans le monde du travail semble être l'occasion de l'abandon du cannabis pour une majorité d'individus ; à l'inverse, le chômage et l'inactivité paraissent constituer des circonstances de maintien dans cette pratique.

## Les impacts en milieu de travail

En tout état de cause, les conduites addictives doivent être considérées comme une composante de la problématique santé/sécurité au travail. Il convient de déployer des moyens de prévention en conséquence.

Cette question recouvre des aspects de sécurité des salariés, des tiers et de l'entreprise et de protection de l'emploi au premier plan mais aussi de respect du secret médical pour les médecins du travail, de promotion de la santé, de responsabilisation des acteurs de l'entreprise.

## La prévention

La prévention passe notamment par le dépistage, une des questions est de savoir si le dépistage salivaire utilisé en matière de sécurité routière est adapté au monde du travail.

La sensibilisation est également essentielle, consommer des produits illicites est parfois banalisé dans certains milieux.

L'objectif des états généraux sera de dégager des bonnes pratiques à l'usage de l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

## Note aux rédactions :

---

### **Dates des événements :**

- **Forum Régional Pays de la Loire**  
*Le 2 juillet 2009, de 8h30 à 17h30*  
*Amphi Larrey – CHU Angers*
  
- **Séminaire Régional Aquitaine**  
*Le 10 novembre 2009, de 8h30 à 17h30*  
*Maison de la Promotion Sociale*  
*Artigues*

### **Contact presse :**

**MILDT** : Nathalie Bobichon, chargée de communication Tél. : 01 44 63 20 57  
[nathalie.bobichon@mildt.premier-ministre.gouv.fr](mailto:nathalie.bobichon@mildt.premier-ministre.gouv.fr)